

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



Fimalac



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE LANCEMENT DE L'ÉDITION 2014-2015 DU CONCOURS « J'AIME MON PATRIMOINE ! »

[www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine](http://www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine)

[www.fondationcultureetdiversite.org/Concourir\\_a\\_J\\_aime\\_mon\\_patrimoine.html](http://www.fondationcultureetdiversite.org/Concourir_a_J_aime_mon_patrimoine.html)

### Rejoignez-nous !

[facebook.com /  
fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

[@fond\\_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@FondationCD](https://twitter.com/FondationCD)

chef de service presse & internet

Laurence Lévy

téléphone

01 53 67 76 05

mail

[laurence.levy@fondation-patrimoine.org](mailto:laurence.levy@fondation-patrimoine.org)

chargée de mission presse  
régionale

Hélène Hernandez

téléphone

01 53 67 75 99

mail

[helene.hernandez@fondation-patrimoine.org](mailto:helene.hernandez@fondation-patrimoine.org)

adresse

Fondation du Patrimoine

23, rue Charles Fourier

75013 Paris

site

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Face au succès de la première édition du concours J'AIME MON PATRIMOINE ! organisé par la Fondation du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité, avec le soutien de Fimalac, une nouvelle édition est lancée pour l'année 2014-2015.**

**Le concours J'AIME MON PATRIMOINE ! s'adresse aux élèves de CM1, scolarisés dans des écoles publiques situées en zone rurale ou relevant de la politique d'éducation prioritaire. Pour participer, les écoliers concernés doivent identifier un élément patrimonial à restaurer (mobilier ou immobilier) appartenant à leur commune, et non protégé au titre des Monuments historiques. Avec leurs enseignants, ils travaillent ensuite à la découverte de leur patrimoine et montent un dossier qui sera soumis à un jury. La classe lauréate reçoit une dotation de 6.000 € pour aider à la restauration du projet.**

**Le projet est construit en lien avec la commune qui s'engagera à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de l'annonce des résultats. La dotation sera décernée une fois le projet réalisé. En fin d'année scolaire, les élèves recevront un diplôme et une récompense.**

Le concours J'AIME MON PATRIMOINE ! est avant tout un outil de sensibilisation des enfants au patrimoine, à travers un projet pédagogique, en lien avec le programme scolaire, mené et accompagné par les professeurs des écoles volontaires. Ce projet de classe a pour objectif de favoriser l'ouverture et la découverte par les écoliers de l'héritage culturel qui les entoure. Le patrimoine crée un véritable lien entre l'enfant, l'école et son territoire.

La première édition du concours a rencontré un véritable succès avec 43 classes de CM1 qui ont répondu à l'appel. La classe de CM1-CM2 de l'école d'Ecques (Pas-de-Calais), lauréate, avait choisi de travailler sur le projet de restauration d'une statue en bois polychrome du XVII<sup>ème</sup> siècle représentant saint Roch.



Les élèves de CM1 de l'école d'Ecques devant la statue de saint Roch © J.-L. Podvin



Les élèves de CM1 de l'école d'Ecques récompensés © Fondation du patrimoine

## **CALENDRIER**

19 décembre 2014 : date limite de pré-inscription

17 avril 2015 : date limite de réception des dossiers de candidature

Mai 2015 : jury de sélection du lauréat

Juin 2015 : cérémonie de remise de prix dans la commune engagée dans le projet

## **LE JURY**

Le projet lauréat sera sélectionné pour la qualité du dossier préparé en classe par un jury composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de la Fondation Culture & Diversité, de Fimalac, de l'Éducation nationale, d'un ancien Architecte en chef des Monuments historiques et d'un ancien Architecte des bâtiments de France.

Pour tout savoir sur le concours et télécharger le dossier d'inscription :  
[www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine](http://www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine)

## **LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national et, tout particulièrement, celui qui n'est pas protégé au titre des Monuments historiques. Depuis sa création, près de 20 700 projets ont déjà été soutenus par la Fondation sur tout le territoire et plus d'1,6 milliard d'euros de travaux ont été engagés.

Chaque année, ce sont ainsi plus de 3400 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment grâce ces réalisations.

Afin d'encourager et de récompenser les porteurs de projets (particuliers, collectivités locales, associations) qui souvent, très courageusement, ont souhaité mener à bien des restaurations de patrimoine bâti, en ayant le souci de réaliser des travaux de qualité et de donner par ce biais une seconde vie à ces éléments architecturaux, la Fondation du patrimoine organise chaque année avec ses partenaires des lancements de prix et de concours. Des concours sont aussi organisés à l'attention des scolaires afin de le sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine.

Etre au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine, s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, sont aussi les missions de la Fondation du patrimoine.

## **LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ**

Créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière et fondation d'entreprise de Fimalac, la Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts, à la culture et aux formations artistiques pour des jeunes scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire. Son action repose sur la conviction que les arts et la culture

sont de formidables outils pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, par l'épanouissement de chacun et l'apprentissage du vivre-ensemble. Depuis 8 ans, plus de 20 000 jeunes issus de 200 établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire en France ont ainsi participé aux programmes développés par la Fondation.

### **LES ENGAGEMENTS DE MARC LADREIT DE LACHARRIERE**

Depuis la création de son groupe en 1991, Marc Ladreit de Lacharrière, président et fondateur de Fimalac, a souhaité engager son entreprise au service de la cité, en agissant en faveur d'une société plus harmonieuse sur le plan national et international, dans le champ de la culture et de la solidarité, en soutenant des actions qui contribuent au rayonnement culturel de la France et en s'engageant dans le débat économique et social.

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

#### **FONDATION DU PATRIMOINE**

23/25 rue Charles Fourier – 75013 Paris

**Chargée de développement** : Marthe Boulanger

**Tel** : 01 53 67 76 11 – **Mail** : marthe.boulanger@fondation-patrimoine.org

**Site** : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

#### **FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ**

**Chargée de mission** : Mathilde Marizien

**Tel** : 01 47 53 65 31 – **Mail** : mmarizien@fmlcd.org

**Site** : [www.fondationcultureetdiversite.org](http://www.fondationcultureetdiversite.org)

#### **F. MARC DE LACHARRIERE (FIMALAC)**

**Directrice des relations extérieures et du mécénat** : Elise Longuet

**Tel** : 01 47 53 61 75 – **Mail** : elonguet@fimalac.com

**Site** : [www.fimalac.com](http://www.fimalac.com)